

Le Bagotier

Juin 2015

Journal Sainte-Hélène-de-Bagot



**PV séance
extraordinaire
du 28 avril 2015**

p. 7

.....

**Offre
d'emploi - loisirs**

p. 9

.....

Gros rebuts

p. 18

.....

**St-Jean-Baptiste
20 juin**

.....

**Bureau
municipal FERMÉ**

**29 juin et 1^{er} juillet
pour la Fête du Travail
et du 20 juillet
au 2 août inclusivement
pour les vacances
estivales**

Faire parvenir vos documents à publier
en format Word AVANT le 10 de chaque
mois pour la parution du mois suivant

379, 7^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0

www.sainte-helenedebagot.com

Un brin d'histoire...

SOUVENIRS D'ÉCOLE 2

Un brin d'histoire, suite du mois dernier.



La classe de Lise Gadbois, année 1973-1974. 1^{re} rangée, Joël Legendre, Patrick Vanasse, Christian Chabot, Réjean Brouillard, Brigitte Daigneault, Josée Belval, Renée Brière et Francine Leroux; 2^e rangée, Mario Roy, Mario Vertefeuille, Gilles Baillargeon, Maryse Lapierre, Louise Gagné, Line Bouthillette, Ginette Lépine; 3^e rangée, Sylvain Bisailon, Line Gadbois, Bernard Dallaire, Aline Nadon, Johanne Laramée, Lise Laramée et Danielle Dubuc



Groupe de 5^e année en 1972-1973. 1^{re} rangée, Aline Brouillard, Pierre Riel, Denis Lorange, Jacqueline Gagné, Guy Lépine, Christine Picard, Alain Brière, Ghyslaine Lapierre, Sylvain Forest, Sylvie Forest, Michel Boileau et Luc Petit; 2^e rangée, Gilles Belval, Christian Malenfant, Jocelyn Fontaine, Louise Fournier, Francine Fluet, Denise Bernard, Nicole Dufault, Oliva Lussier, André Robichaud, François Pinault et Diane Laplante; 3^e rangée, Mario Manseau, Bertrand Lapierre, Yvon Laferrière, Alain Leclerc, Aline Gaudette, Céline Dubuc, Suzanne Fluet, Mario Bissonnette, Mario Jodoin, Julien Larocque et Normand Leroux.

ADMINISTRATION MUNICIPALE



M. Yves Petit
450 791-2508 Cell. 450 779-1872
Maire
Siège d'office sur tous les comités



M. Michel Brouillard
450 791-2694
Conseiller
Loisirs • Service incendie, schéma de risque • Voirie, environnement et cours d'eau



Mme Louise Forest
450 791-2095
Conseillère
Finances, personnel et développement économique
• Régie des déchets • Aqueduc et épuration des eaux • Famille
• Office municipal • Maire suppléant



Mme Hélène Dufault
450 791-2124
Conseillère
Finances, personnel et développement économique
• Bibliothèque et culture
• Patrimoine • Office municipal



M. Stéphan Hébert
450 791-2842
Conseiller
Sécurité civile • Régie des déchets
• Aqueduc et épuration des eaux
• Voirie, environnement et cours d'eau



M. Réjean Rajotte
450 791-2297
Conseiller
Loisirs • Sécurité civile



M. André Lévesque
450 791-2690
Conseiller
Finances, personnel et développement économique
• Service incendie, schéma de risque
• Aqueduc et épuration des eaux

PERSONNEL MUNICIPAL

Véronique Piché
Directrice générale (Lundi au jeudi)
dg.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Sylvie Vanasse
Directrice générale adjointe (Mardi au vendredi)
adj.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Martine Lupien
Secrétaire-réceptionniste (Lundi, mardi, jeudi et vendredi)
mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Bertrand Lapierre
Directeur des travaux publics
travauxpublics.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Céline Labrecque
Officier municipal en bâtiment
(Mardi et vendredi : 10 h à 16 h 30)
inspecteur.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

David Lebel
Directeur service des incendies

Poste vacant
Technicienne en loisirs
Communiquez avec Martine Lupien • 450 791-2455 poste 222
loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

379, 7^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0 • Téléphone 450 791-2455
Télécopieur 450 791-2550 • Courriel mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca • www.sainte-helenedebagot.com



Mot du MAIRE

Retour sur quelques activités...

Brunch de l'OPP du 7 juin 2015

Tous les membres de l'O.P.P. (l'organisme de participation des parents de l'école Plein-Soleil)

souhaitent remercier les commanditaires qui ont participé à la réussite du brunch qui a eu lieu dimanche le 7 juin dernier au Centre communautaire. Tous les parents qui participent à l'O.P.P. sont là à titre de bénévole. Les activités qu'ils organisent servent à payer les activités éducatives, les sorties et les entrées éducatives de l'école et permettent aux enfants de vivre de nouvelles expériences enrichissantes. Merci aux parents bénévoles pour le temps qu'ils ont consacré à cette activité, ainsi que les élèves, monsieur Ghyslain et la directrice, madame Dominique Blain, pour leur participation durant le brunch. De plus, il ne faut pas oublier de remercier les citoyens et citoyennes qui sont venus déguster le brunch pour les encourager.

Commanditaires: Abattoir L.G. Hébert, Restaurant Relais Routier 152, Transport Petit, La COOP, La Municipalité Sainte-Hélène-de-Bagot, Le Marché Richelieu, Yves Petit, Les tartes Gaudet, Excell porcs, Vito œuf, Annie Lefebvre, Les impressions Lego, Mc Donald, Cascades, Tim Hortons

Parents de l'O.P.P. : Delphine Lauzon, Marie-Hélène M. Julius, Chantal Nolet, Manon Brière, Véronique Girouard, Joanie Corbeil

Vente de garage du 6 juin 2015

Félicitations au Comité des loisirs Ste-Hélène pour l'organisation de la vente de garage du 6 juin dernier. Malgré le froid, la population a été au rendez-vous. Grâce à votre générosité, l'événement a été couronné de succès. Un montant de 240\$ a été amassé pour le camp de jour 2015. Merci et à l'an prochain!

Marché Richelieu

Félicitations au Marché Richelieu pour son implication auprès des jeunes. Il a encore cette année organisé une journée familiale qui a eu lieu le 30 mai dernier. La somme amassée permettra de payer le transport en autobus pour les enfants du camp de jour lors de la sortie à l'aquaparc en juillet prochain.

N'oubliez pas, la fin des classes a sonné. C'est déjà le début de l'été. Nous demandons à toute la population d'être vigilante sur les routes et de faire attention aux enfants qui déambuleront régulièrement dans nos rues durant l'été.

Je vous souhaite à tous un bel été. Profitez-en pour vous reposer.

Yves Petit, maire



Sainte-Hélène-de-Bagot

ANNIVERSAIRES • mois de juillet



| | |
|------------------------------|----|
| Mme Delcia Smith | 13 |
| Mme Renée Gagnon | 19 |
| Mme Ghislaine Pomerleau..... | 26 |
| M. Simon Bruneau | 31 |

Nous faisons relâche pour la saison estivale et reprendrons nos activités dès septembre.

Le comité du club fadoq vous souhaite de bonnes vacances.

Gisèle Laliberté

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 379, 7^e avenue
Sainte-Hélène-de-Bagot
Québec J0H 1M0

Téléphone: 450 791-2455

Courriel: mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Site Internet: www.sainte-helenedebagot.com

Lundi au vendredi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 421, 4^e avenue

Téléphone: 450 791-2455

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 384, 6^e avenue

Téléphone: 450 791-2455, poste 230

Mercredi 19 h à 21 h
Samedi 9 h 30 à 11 h 30

HORAIRE ESTIVAL (à compter du 21 juin)

Merc. 19 h à 21 h
Jeudi 19 h à 21 h

HORAIRE HABITUEL (à compter du 7 sept.)

Merc. 19 h à 21 h
Sam. 9 h 30 à 11 h 30

MAISON DES JEUNES

Adresse: 425, 6^e avenue

Téléphone: 450 791-2455, poste 229

Jeudi 9 h à 16 h (sur inscription seulement)

Vendredi Fermé pour l'été

FABRIQUE

Adresse: 650, rue Principale

Téléphone: 450 791-2480

ÉCOLE PLEIN SOLEIL

Adresse: 401, 4^e avenue

Téléphone: 450 773-1237

BUREAU DE POSTE DE SAINT-LIBOIRE

Téléphone: 450 793-4188

Comptoir de service postal de Sainte-Hélène-de-Bagot

Adresse: 655, rue Principale

Téléphone: 450 791-2666

LIENS D'INTÉRÊT

Câble TV: Câblevision

1-800-567-6353
www.cablevision.qc.ca

Service internet

1-866-853-3232
haute vitesse : Xittel
www.xittel.net

Service de téléphone:

Télébec
1-888-835-3232
www.telebec.com

Société Protectrice

des Animaux
819 472-5700
de Drummond (S.P.A.D.)
www.spadrummond.com

CLD Les Maskoutains

450 773-4232
www.cld-lesmaskoutains.qc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

450 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Écocentres

www.regiedesdechets.qc.ca/
ecocentres_intro.html

Commission Scolaire de St-Hyacinthe

450 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains

450 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté

450 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca



Transport collectif

450 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

JUILLET



| D | L | M | M | J | V | S |
|----|------------------------|--|---|---|----|----|
| | 29 JUN | |  1 | Maison des jeunes 9h à 16h Bibliothèque 19h à 21h | | |
| | Bureau municipal FERMÉ | |  8 | Maison des jeunes 9h à 16h Bibliothèque 19h à 21h | 3 | 4 |
| 5 | 6 |  7 |  15 | Maison des jeunes 9h à 16h Cuisines collectives 9h Bibliothèque 19h à 21h | 10 | 11 |
| 12 | 13 |  14 |  22 | Maison des jeunes 9h à 16h Bibliothèque 19h à 21h | 17 | 18 |
| 19 | 20 |  21 |  29 | Maison des jeunes 9h à 16h Bibliothèque 19h à 21h | 24 | 25 |
| 26 | 27 |  28 | | Maison des jeunes 9h à 16h Bibliothèque 19h à 21h | 31 | |

DU 20 JUILLET AU 2 AOÛT BUREAU MUNICIPAL FERMÉ POUR LES VACANCES ESTIVALES

* Horaire estival Bibliothèque (du 21 juin au 7 septembre) : mercredi et jeudi de 19h à 21h.

* Réouverture bureau municipal : lundi 3 août



La municipalité vous informe...

NOUS TENONS À NOUS EXCUSER POUR L'OUBLIE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 AVRIL 2015 QUI AURAIT DÛ PARAÎTRE DANS LE BAGOTIER DE MAI 2015.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ
SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

PROCÈS-VERBAL DU 28 AVRIL 2015

(1 DE 2)

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT, tenue le 28 avril 2015 à 19h30, à l'endroit habituel des séances du conseil sous la présidence de monsieur le maire Yves Petit.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames Hélène Dufault et Louise Forest et messieurs Réjean Rajotte, Michel Brouillard et André Lévesque et Stéphan Hébert formant le quorum.

La directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Prendre note que l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil en conformité (article 156 du code Municipal).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 93-04-2015

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, étant donné que tous les membres du conseil sont présents, de modifier l'ordre du jour soumis lors de l'avis de convocation par celui-ci :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Amiante – presbytère
- 4- Relocalisation du bureau municipal
- 5- Scénario – relocalisation des bureaux municipaux au 670, rue Principale (presbytère) sur 3 niveaux avec

rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite et sans locataire avec des travaux estimés à plus ou moins 150 000,00\$ par la firme d'architectes Boulianne Charpentier

- 6- Scénario – relocalisation des bureaux municipaux au rez-de-chaussée du 670, rue Principale (presbytère) avec agrandissement de 1 630 pieds carrés et espace locatif à l'étage avec des travaux estimés à plus ou moins 600 000,00\$ par la firme d'architectes Boulianne Charpentier ou relocaliser les bureaux municipaux dans un édifice neuf construit sur le terrain adjacent du 670, rue Principale (presbytère) avec une grandeur de plus ou moins 3 000 pieds carrés avec une construction estimée à plus ou moins 600 000,00\$ par la firme d'architectes Boulianne Charpentier

- 7- Bail commercial – entre la Municipalité et le Centre de la Petite Enfance Les Amis Gators

- 8- Avis de motion – règlement

- 9- Levée de la séance

3. AMIANTE - PRESBYTÈRE

Point annulé

4. RELOCALISATION DES BUREAUX MUNICIPAUX

Résolution numéro 94-04-2015

Considérant plusieurs résolutions dans le passé en lien avec le titre de ladite résolution;

Considérant le manque d'espace présentement dans les bureaux municipaux;

Considérant la non-fonctionnalité présentement des bureaux municipaux;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de relocaliser les bureaux municipaux.

Pour les points suivants de 5 à 7, le vote sera demandé à chaque point étant donné qu'il n'y a pas unanimité au sein du conseil sur le sujet de la relocalisation des bureaux municipaux.

5. SCÉNARIO – RELOCALISATION DES BUREAUX MUNICIPAUX AU 670, RUE PRINCIPALE (PRESBYTÈRE) SUR 3 NIVEAUX AVEC RAMPES D'ACCÈS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE ET SANS LOCATAIRE AVEC DES TRAVAUX ESTIMÉS À PLUS OU MOINS 150 000,00\$ PAR LA FIRME D'ARCHITECTES BOULIANNE CHARPENTIER

Résolution numéro 95-04-2015

Sur proposition de Louise Forest, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, de relocaliser les bureaux municipaux au 670, rue Principale (presbytère) sur 3 niveaux avec rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite et sans locataire avec des travaux estimés à plus ou moins 150 000,00\$ par la firme d'architectes Boulianne Charpentier. Le vote est demandé :

Louise Forest pour
 Stéphane Hébert contre
 Réjean Rajotte contre
 André Lévesque contre
 Michel Brouillard contre
 Hélène Dufault pour
 Sur deux (2) pour et quatre (4) contre, ce scénario est considéré non retenu.

6. SCÉNARIO – RELOCALISATION DES BUREAUX MUNICIPAUX AU REZ-DE-CHAUSSÉE DU 670, RUE PRINCIPALE (PRESBYTÈRE) AVEC AGRANDISSEMENT DE 1 630 PIEDS CARRÉS ET ESPACE LOCATIF À L'ÉTAGE AVEC DES TRAVAUX ESTIMÉS À PLUS OU MOINS 600 000,00\$ PAR LA FIRME D'ARCHITECTES BOULIANNE CHARPENTIER OU RELOCALISER LES BUREAUX MUNICIPAUX AU 670, RUE PRINCIPALE (PRESBYTÈRE) DANS UN ÉDIFICE NEUF CONSTRUIT SUR LE TERRAIN ADJACENT DU 670, RUE PRINCIPALE (PRESBYTÈRE) AVEC UNE GRANDEUR DE PLUS OU MOINS 3 000 PIEDS CARRÉS AVEC UNE CONSTRUCTION ESTIMÉE À PLUS OU MOINS 600 000,00\$ PAR LA FIRME D'ARCHITECTES BOULIANNE CHARPENTIER

Résolution numéro 96-04-2015

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, de relocaliser les bureaux municipaux au rez-de-chaussée du 670, rue Principale (presbytère) avec agrandissement de 1 630 pieds carrés et espace locatif à l'étage avec des travaux estimés à plus ou moins 600 000,00\$ par la firme d'architectes Boulianne Charpentier ou relocaliser les bureaux municipaux dans un édifice neuf construit sur le terrain adjacent du 670, rue Principale (presbytère) avec une grandeur de plus ou moins 3 000 pieds carrés avec une construction estimée à plus ou moins 600 000,00\$ par la firme d'architectes Boulianne Charpentier

Le vote est demandé :

Louise Forest contre
 Stéphane Hébert pour
 Réjean Rajotte pour
 André Lévesque pour
 Michel Brouillard pour
 Hélène Dufault contre

Sur quatre (4) pour et deux (2) contre, ce scénario est retenu.

Madame Louise Forest mentionne être en désaccord avec ce scénario

Madame Hélène Dufault mentionne être en désaccord avec ce scénario

7. BAIL COMMERCIAL – ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LE CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LES AMIS GATORS

Résolution numéro 97-04-2015

Considérant que le bail du locataire (CPE) à l'étage du Presbytère vient à échéance au 31 juillet 2015;

Considérant la résolution 96-04-2015;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, de mandater le maire et la directrice générale pour renouveler le bail du locataire (CPE) à l'étage du Presbytère avec les modifications suivantes au bail initial :

- Un nouveau bail commercial devra être signé;
- La durée de location ne pourra dépasser 3 ans. (début août à fin juillet)
- Le loyer annuel de la 1ère année sera de 15 000,00\$ taxes incluses et payé de façon mensuelle;
- Le loyer annuel de la 2e année sera de 15 000,00\$ taxes incluses, majoré à l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) et payé de façon mensuelle;
- Le loyer annuel de la 3e année sera au montant de la 2e année de location, majoré à l'IPC et payé de façon mensuelle;
- Qu'aucune compensation de toutes sortes ne sera versée de la part du locateur suite à des travaux majeurs dans l'édifice loué ou aux alentours de l'édifice loué;
- Et certaines clauses mineures du bail initial ne seront pas reconduites.

Le vote est demandé :

Louise Forest contre
 Stéphane Hébert pour
 Réjean Rajotte pour
 André Lévesque pour
 Michel Brouillard pour
 Hélène Dufault contre

Sur quatre (4) pour et deux (2) contre, ce scénario est retenu et le bail sera renouvelé

8. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR FUTUR BUREAU MUNICIPAL

Résolution numéro 98-04-2015

André Lévesque donne avis de motion à l'effet qu'il présentera un règlement en lien

avec le règlement d'emprunt pour les futurs bureaux municipaux qui seront relocalisés.

Dispense de lecture est donnée et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 99-04-2015

Sur proposition de Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, de lever la séance à 22h40.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Yves Petit, maire

Véronique Piché
 Directrice générale et secrétaire-trésorière



OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN(NE) DES LOISIRS

ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Responsabilités

Relevant de la direction générale, le/la technicien(ne) sera responsable de la planification, de l'organisation et de la direction des ressources humaines, matérielles et financières des loisirs de Sainte-Hélène-de-Bagot. Il ou elle évalue et coordonne les activités et événements offerts à la population et assure les réservations de salles des différentes infrastructures.

Rôle et responsabilités

- Organise et supervise les ressources matérielles et humaines de son service;
- Prépare et administre le budget de son service;
- Prépare et gère les demandes de subvention;
- Est responsable de l'ensemble des activités offertes;
- Est responsable des événements spéciaux : Carnaval d'hiver, Fête nationale, Halloween, Foire de l'environnement, Dépouillement et Soirée Reconnaissance des bénévoles, etc.;
- Organise et supervise le camp d'été et le camp de la relâche scolaire;
- Participe à la gestion des sports d'été et des terrains sportifs extérieurs: (terrains de balle, terrains de soccer, terrain de tennis et patinoire extérieure);
- Coordonne et assure le suivi des réservations des infrastructures;
- Gère le personnel saisonnier : embauche, dirige, communique et évalue;
- Exerce toutes autres tâches connexes à la demande de la direction générale.

Exigences

- Détenir un DEC en techniques d'intervention en loisir ou l'équivalent ou toute autre expérience pertinente
- Avoir un minimum de 2 à 3 ans d'expérience, préférablement dans le domaine municipal
- Faire preuve de leadership, d'initiative, de polyvalence et d'autonomie
- Avoir des habiletés pour la communication, la mobilisation et le travail d'équipe
- Posséder un bon sens de l'organisation et de la gestion des priorités
- Être disponible pour travailler les soirs et les fins de semaine au besoin
- Posséder un permis de conduire valide
- Avoir des aptitudes en informatique, niveau intermédiaire (word, excel, internet)
- Connaître Publisher (un atout)

Horaire de travail

30 heures/semaine (peut être fait sur 4 ou 5 jours)

Conditions salariales

À discuter selon votre expérience.

Entrée en fonction

Le plus tôt possible.

Les personnes intéressées à relever le défi doivent faire parvenir leur curriculum vitae avec une lettre expliquant leur intérêt pour le poste uniquement par courriel au mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca au plus tard le 22 juin 2015, avant 16h30.

ERRATUM

Le bureau municipal sera fermé le lundi 29 juin et le mercredi 1er juillet pour la Fête du Canada.

Merci à tous les commanditaires qui ont contribué au succès de notre feu d'artifice du 20 juin 2015.

LE FEU A ÉTÉ FINANÇÉ À 100% PAR NOS COMMANDITAIRES.

Sans eux, la Fête de la St-Jean-Baptiste n'aurait pas été aussi festive.

Le nom des commanditaires se retrouveront dans notre prochain Bagotier (juillet) et sur notre site internet au www.sainte-helenedebagot.com.



Fermeture du bureau municipal

Le bureau municipal sera fermé pour les vacances estivales du lundi 20 juillet au dimanche 2 août inclusivement. L'équipe municipale sera de retour lundi le 3 août.



LE SAMEDI
8 AOÛT,
UN MARCHÉ PUBLIC
CHEZ-NOUS!

421, 4^e Avenue, de 9 h à 13 h

A black and white illustration of a house on fire. The fire is large and intense, with flames and smoke rising from the roof. A fire truck is visible in the foreground, with firefighters working to contain the fire. The scene is set in a residential area with trees and a fence.

**TOUT
UN GRAND
MÉNAGE!..**



**Avant d'allumer,
pensez-y!**

www.sopfeu.qc.ca

Loisirs en mouvement...

Précisions sur les loisirs

Veillez prendre note que la coordonnatrice en loisirs, madame Nancy Poudrier, ne travaille plus pour la municipalité. Monsieur Réjean Rajotte, président du Comité des loisirs Ste-Hélène, en collaboration avec Martine Lupien, secrétaire-réceptionniste du bureau municipal, assurent présentement la coordination des différents projets et activités des loisirs (soccer, baseball, maison des jeunes, etc.).

Pour toute demande, question ou information concernant les loisirs, nous vous demandons de communiquer directement avec Martine Lupien au 450 791-2455 poste 222 et ce, jusqu'à l'embauche d'un(e) nouvel(le) employé(e).

Prendre note que nous déployons tous les efforts nécessaires pour répondre à vos questions dans des délais raisonnables et pour maintenir les activités déjà en place.

Merci de votre compréhension.

Halte-garderie et cuisines collectives :

Les prochaines cuisines collectives auront lieu
les 16 juillet et le 13 août.

VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT VOUS INSCRIRE et vous pouvez le faire dès maintenant en communiquant avec la responsable des loisirs au 450 791-2455 (231).

Les organisateurs des cuisines collectives offrent **gratuitement** un service d'halte-garderie aux participant(e) durant toute la durée de la cuisine collective. C'est une technicienne en service de garde qui s'occupera des enfants et ce, au même endroit que la cuisine soit au centre communautaire de Sainte-Hélène-de-Bagot (421, 4e avenue).

Maison des jeunes (12 à 17 ans)

**Nouveau – Nouveau – Nouveau
Nouveau – Nouveau – Nouveau
Nouveau – Nouveau**

Des activités sportives, sociales, artistiques et des sorties sont proposées les jeudis.

Heure :

9h à 16h

Date :

les jeudis du 2 juillet
au 13 août 2015

Lieu :

Centre communautaire

Coût :

70\$ payable au bureau municipal (par chèque fait au nom de : Comité des loisirs Ste-Hélène) ou en argent comptant

**Inscription obligatoire
(avant le 1er juillet)**

Pour inscription, téléphonez au bureau municipal durant les heures d'ouverture, soit de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.



Appel aux jardiniers et aux producteurs maraîchers

C'est le temps de récolter ce que l'on a semé ! Chaque année la belle saison apporte fruits et légumes en abondance. Que vous soyez jardiniers amateurs ou producteurs maraîchers, si vous avez des surplus, en petite ou en grande quantité, nous vous invitons à donner ces fruits et légumes à La Moisson Maskoutaine, au 2540 rue Saint-Charles, à Saint-Hyacinthe.

Des personnes et familles en difficulté, des organismes d'entraide humanitaire de la région maskoutaine et des groupes de cuisine collective profiteront de cette nourriture généreusement offerte.

Dans le but de mieux vous servir, il serait préférable de venir porter vos dons sur les heures d'exploitation de La Moisson Maskoutaine, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h. Pour toutes informations supplémentaires, veuillez téléphoner à La Moisson Maskoutaine au

450 261-1110. Il nous fera plaisir de vous répondre.



La Moisson Maskoutaine

2540, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe, Québec, J2T 1W2 • 450 261-1110 / télécopieur 450 261-1120

courriel : info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca • Site web : www.lamoissonmaskoutaine.qc.ca • Facebook : La Moisson Maskoutaine



Cuisines collectives d'automne

Cet automne (mi-août à octobre) en fonction des récoltes et surplus de jardins, vous êtes invités à venir cuisiner conserves et marinades. Accompagnés d'une cuisinière d'expérience, vous mettrez en petits pots des tomates, des concombres, des betteraves et quantité d'autres légumes.

Ces cuisines collectives auront lieu à La Moisson Maskoutaine, au 2540 rue Saint-Charles, à Saint-Hyacinthe. Un horaire sera déterminé, selon les inscriptions reçues et l'arrivée des denrées.

Préparez vos pots à conserve de type « Mason » (incluant les couvercles, dont des disques neufs). Un coût minime sera à prévoir.

Vous êtes intéressés à faire partie de nos ateliers de cuisines collectives, laissez vos coordonnées à Chantale Vanier, à La Moisson Maskoutaine, au 450-261-1110 ou par courriel à info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca.

Ces cuisines s'adressent aux personnes seules, personnes âgées, étudiants et familles à faibles ou moyens revenus, habitant la région maskoutaine.



La Moisson Maskoutaine

2540, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe, Québec, J2T 1W2 • 450 261-1110 / télécopieur 450 261-1120

courriel : info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca • Site web : www.lamoissonmaskoutaine.qc.ca • Facebook : La Moisson Maskoutaine

PACTE RURAL



CLD Les Maskoutains

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Les Matinées gourmandes maskoutaines sont de retour!

Saint-Hyacinthe, le 10 juin 2015 – Signe que l'été approche, la MRC des Maskoutains est fière d'annoncer le retour des Matinées gourmandes maskoutaines. Ainsi, des petits marchés publics verront le jour cet été dans huit municipalités de la MRC, soit Saint-Jude, Saint-Louis, Saint-Valérien-de-Milton, Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Hugues, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Barnabé-Sud et Saint-Pie. Chaque samedi de l'été, à tour de rôle, les municipalités accueilleront le marché public de 9 h à 13 h, de juin à septembre.

Fort du succès remporté l'an dernier, les Matinées gourmandes maskoutaines visent à faire valoir le secteur agricole et agroalimentaire de la MRC des Maskoutains, reconnu pour la qualité, la diversité et la valeur ajoutée de ses produits, le dynamisme de ses entreprises et sa contribution à la prospérité des municipalités rurales. Les objectifs restent les mêmes : créer un lien privilégié entre le producteur et le consommateur; favoriser l'accès à un grand nombre de produits frais, diversifiés et authentiques; encourager et développer le secteur de l'agroalimentaire; soutenir les entreprises agricoles locales et régionales; dynamiser les municipalités visées en animant le marché; créer un rendez-vous incontournable et un lieu d'échange unique pour les citoyens et enfin, offrir une vitrine aux producteurs pour la vente de leurs produits et pour se faire connaître.

« L'an dernier, ce marché public rotatif a su se démarquer par le dévouement de ses producteurs et transformateurs, son ambiance, sa structure, ainsi que la qualité et la variété des produits proposés. Les Matinées gourmandes, c'est une occasion unique pour découvrir, goûter et acheter des produits locaux frais et originaux dans une ambiance des plus conviviales dans nos communautés rurales » a souligné le préfet de la MRC des Maskoutains, M^{me} Francine Morin.

Des informations supplémentaires sur les activités prévues dans le cadre des Matinées gourmandes et sur les producteurs présents sont disponibles via le site Internet www.matinees-gourmandes.com. Retrouvez-nous aussi sur la page Facebook des Matinées gourmandes maskoutaines.

Les Matinées gourmandes sont rendues possibles grâce au Fonds du Pacte rural maskoutain et au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) qui soutiennent cette initiative en vertu du Programme Proximité et conformément à l'accord Canada-Québec « Cultivons l'avenir ».

-30-

Source : Steve Carrière
Agent de développement rural
MRC des Maskoutains
450-773-4232, poste 257

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

EN CAMPING OU LORS D'UN PIQUE-NIQUE EN FAMILLE ÉVITEZ LES BONBONNES DE PROPANE À USAGE UNIQUE !

Saint-Hyacinthe, le 11 juin 2015 – L'été nous apporte la belle température et par conséquent, le retour des activités extérieures dont la cuisson des aliments sur de petits poêles au propane. La majorité des vacanciers ont tendance à se procurer des bonbonnes de propane d'une livre (0,485 litres) à usage unique pour leurs équipements de camping. Malheureusement, les filières de recyclage relatives à ces contenants sont très limitées.

Dans ce contexte, il est important pour chaque citoyen de modifier son mode d'approvisionnement en propane pour ne pas se retrouver avec des contenants dont il ne pourra pas se départir.

Il existe une façon simple et ultimement plus économique pour transporter le propane qui servira à alimenter les équipements de camping et qui consiste à acquérir une petite bonbonne de 5 livres (4,5 litres) qui pourra être remplie à plus d'une reprise et qui servira pendant de nombreuses années, créant ainsi à moyen terme, une économie financière et une réduction de matières résiduelles générées, cette bonbonne à remplissage multiples ayant une durée de vie accrue. De plus, ce type de contenant pourra être plus facilement recyclé en étant rapporté chez les distributeurs locaux de propane, lorsqu'il aura atteint sa durée de vie utile. Soyons éco-responsables !

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le personnel de la Régie au 450 774-2350.

Source : Réjean Pion, directeur général riam@ntic.qc.ca



COLLECTE DE GROS REBUTS SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT 7 JUILLET 2015

La municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot désire informer sa population que la collecte estivale de gros rebuts aura lieu le mardi 7 juillet prochain dans la municipalité.

Il suffit de les mettre à compter de 7h00 le matin à l'endroit où sont habituellement déposées vos ordures ménagères. Les gros rebuts doivent être déposés de façon ordonnée en bordure de la rue.

RÉSIDUS ACCEPTÉS :

Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, vieux meubles (table, chaise, bureau, lit, matelas, sommier, etc.), chauffe-eau, bain, douche, évier, lavabo, toilette, téléviseur, micro-ondes, appareils électroniques, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attaché), arbre de Noël (artificiel), meubles de jardin, jouets d'enfants, équipement sportif (filet de hockey, panier de basket, banc et vélo exerciseur, etc.).

Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac avant de les déposer à l'endroit du ramassage. Ce sac doit être convenablement fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif.

RÉSIDUS NON ACCEPTÉS :

Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, pièces de véhicules automobiles, tondeuse à gazon, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôtures, etc.), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches, déchets, matières organiques ou matières recyclables déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes.

LES GROS REBUTS DÉPOSÉS DANS DES REMORQUES, CAMIONS OU AUTRES NE SONT PAS RAMASSÉS.

Pour tout renseignement, veuillez contacter votre bureau municipal.



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT, dûment convoquée et tenue le 2 juin 2015 à 19h30, à l'endroit habituel des séances du conseil sous la présidence de monsieur le maire Yves Petit.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames Louise Forest et Hélène Dufault et messieurs Réjean Rajotte, Michel Brouillard, André Lévesque et Stéphan Hébert formant le quorum.

La directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 127-06-2015

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour :

EN Y AJOUTANT :

- 6.9 Congédiement coordonnatrice en loisir – Nancy Poudrier
- 6.10 Coordonnateur/trice en loisirs - poste à combler
- 10.4 Annulation de la résolution 96-04-2015

EN Y MODIFIANT :

- 3. Adoption du procès-verbal

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Résolution numéro 128-06-2015

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2015.

Prendre note que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 avril 2015 sera publié dans le journal municipal du mois de juin 2015.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

5. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

MTQ – programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

6. ADMINISTRATION ET FINANCES

6.1 COMPTES À PAYER

Résolution numéro 129-06-2015

Sur proposition de Louise Forest, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, de permettre le paiement des comptes selon la liste qui a été remise aux conseillers, datée du 2 juin 2015.

Comptes pour approbation: 77 858,70\$

Salaires: 39 107,21\$

Comptes à payer : 196 421,23\$

et de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après:

Je, soussignée, Véronique Piché, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 22 mai 2015 et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer.

Véronique Piché
Directrice générale et secrétaire-trésorière

6.2 DIVERS RAPPORTS DE M. LE MAIRE

- Bail – CPE au presbytère
- Vente terrain commercial à monsieur Brodeur
- MRC – futur règlement en lien avec les inspections incendie par la ville de Saint-Hyacinthe
- Rencontre avec le député Lamontagne – subventions à venir

MRC - PDZA

6.3 TRANSFERTS BUDGÉTAIRES 2015

Aucun transfert budgétaire nécessaire.

6.4 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2015 - OMH

Résolution numéro 130-06-2015

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de prendre acte du dépôt de la documentation en lien avec la révision budgétaire 2015 de l'OMH et de l'augmentation de la contribution de la

municipalité à 4 259,00\$.

6.5 CONGRÈS FQM 2015

Résolution numéro 131-06-2015

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser l'inscription de trois (3) membres du conseil soit : Yves Petit, Michel Brouillard et Réjean Rajotte, au congrès de la FQM (Fédération Québécoise des Municipalités) qui se tiendra du 24 au 26 septembre prochain. Que tous les frais encourus leur soient remboursés selon le règlement 468-2014 remboursements des frais de repas, déplacements et couchers pour les élus et employés.

6.6 FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX – SAISON ESTIVALE 2015

Résolution numéro 132-06-2015

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de fermer le bureau municipal du 20 juillet 2015 au 31 juillet 2015 inclusivement. De plus, le bureau municipal sera fermé le lundi 29 juin 2015 et le mercredi 1er juillet 2015 pour la fête du Canada.

6.7 JOURNAL MUNICIPAL

Résolution numéro 133-06-2015

Considérant que le but premier du journal municipal est d'être un outil de communication pour tout ce qui touche la municipalité même de Sainte-Hélène-de-Bagot;

Considérant la rencontre et les recommandations du sous-comité en lien avec le journal municipal;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de statuer ceci :

- Rien n'oblige la municipalité à publier dans le journal municipal des articles venant d'autres municipalités;
- Rien n'oblige la municipalité à publier dans le journal municipal des articles qui n'ont aucun lien au domaine municipal;
- Rien n'oblige la municipalité à publier dans le journal municipal des articles pour une cause de bienfaisance, une levée de fonds, un organisme à but non lucratif;

- Rien n'oblige la municipalité à publier dans le journal municipal des articles en lien avec une réussite scolaire, un accomplissement professionnel, un mérite sportif ou autre;
- Rien n'oblige la municipalité à publier dans le journal municipal des articles venants de l'école, la paroisse, la MRC des Maskoutains et ses organismes rattachés à elle, la Régie inter municipal, la Sûreté du Québec, la FADOQ ou autres;
- Il revient à la direction générale de gérer les articles à publier pour le journal municipal;

Il est à noter que le site internet de la Municipalité est un bon moyen pour obtenir plus d'informations sur ce qui touche votre quotidien municipal. Visitez-le au www.sainte-helenedebagot.com et abonnez-vous à l'infolettre.

6.8 DÉPUTÉ DE JOHNSON – PAARRM 2015-2016

Résolution numéro 134-06-2015

Considérant la communication reçue le 15 mai 2015 par le bureau du député de Johnson, en lien avec PAARRM (Programme d'Aide à l'Amélioration du Réseau Routier Municipal);

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de compléter la demande d'aide financière pour les travaux pulvérisation et de pavage mécanisé sur le 2e Rang et une allée piétonnière suivant la route du réseau routier sur la rue Paul-Lussier. De plus, le montant demandé au député de Johnson pour le PAARRM en lien avec les travaux mentionnés, est de 50 000,00\$.

6.9 CONGÉDIEMENT DE LA COORDONNATRICE DES LOISIRS - NANCY POUDRIER

Résolution numéro 135-06-2015

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de congédier la coordonnatrice des loisirs, madame Nancy Poudrier.

6.10 COORDONNATEUR/TRICE EN LOISIRS - POSTE À COMBLER

Résolution numéro 136-06-2015

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser le maire à engager un ou une coordonnateur/trice en loisir dans les plus brefs délais.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 RAPPORT SERVICE INCENDIE

Dépôt du rapport du service incendie pour le mois de mai 2015 par le directeur du service incendie de la municipalité.

7.2 ACHATS DU SERVICE INCENDIE

Résolution numéro 137-06-2015

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de permettre les achats suivants :

- Outillages caserne/camions 500,00\$ (avant taxes)
- 1 tire fort manuel 200,00\$ (avant taxes)
- 1 ensemble de lumières*** 62,70\$ (avant taxes)

***Il est à noter que cet item avait passé en résolution 111-05-2015, au coût de 500,00\$. Sur ce, une erreur de soumission a été constatée. Donc, l'item en question qu'on retrouvait à ladite résolution est annulé (seulement cet item) et repassé en résolution au bon prix.

7.3 NOMINATION – COORDONNATEUR DES MESURES D'URGENCE

Résolution numéro 138-06-2015

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, que monsieur Michel Charron soit nommé coordonnateur des mesures d'urgence de Sainte-Hélène-de-Bagot.

8. SERVICES PUBLICS

8.1 RAPPORT DES SERVICES PUBLICS

Le directeur des travaux publics fait rapport des services publics.

8.2 ACHATS DES SERVICES PUBLICS

Résolution numéro 139-06-2015

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, de permettre les achats suivants

- Ordinateur portable 550,00\$ (avant taxes) (l'installation n'est pas comprise)

8.3 ENTÉRINER ACHAT URGENT - COLORIMÈTRE POUR TEST PHOSPHORE À L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Résolution numéro 140-06-2015

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par André Lévesque, il est résolu,

à l'unanimité, d'entériner l'achat urgent d'un colorimètre pour test de phosphore pour l'usine d'épuration des eaux usées au coût de 630,00\$ (avant taxes).

8.4 OFFRE DE SERVICES DE EXP-CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX POUR LA RÉFECTION DE TROIS SECTIONS DU 2E RANG

Résolution numéro 141-06-2015

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter l'offre de la compagnie EXP de 3 916,00\$ avant taxes en lien avec des services sur le contrôle qualitatif des matériaux pour la réfection de trois (3) sections dans le 2e Rang.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 RÉGIE DES DÉCHETS

La conseillère, madame Louise Forest, nous informe sur la régie des déchets.

10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

10.1 DÉPÔT DE DOCUMENTS – DANGER DU VIRAGE À DROITE POUR LE TRANSPORT LOURD

André Lévesque informe le conseil et les personnes présentes dans la salle du conseil des dangers du virage à droite pour un transporteur de poids lourds.

Sur ce, monsieur Lévesque dépose officiellement de la documentation en lien avec les dangers réels du virage à droite par rapport aux poids lourds. Il mentionne aussi que ses recherches sans qu'elles soient très longues n'ont pas permis de trouver des articles ou rapports de coroner pour des accidents impliquant des poids lourds en ligne droite.

À titre d'exemple, dans la documentation déposée, vous trouverez :

- Un rapport/étude d'un coroner en lien avec les dangers des virages à droite pour un poids lourd;
- Des extraits (article et vidéo) de TVA nouvelles, Radio-Canada et le Devoir des accidents impliquant des poids lourds et le virage à droite;
- Un témoignage d'un conducteur de poids lourds.

Sur ce, les documents présentés et déposés par monsieur Lévesque se retrouvent sur les sites web suivants :

<http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/421173/les-poids-lourds-en-cause-dans-le-tiers-des-morts-a-velo>

<http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/faitsdivers/archives/2014/11/20141127-095344.html>

<http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/faitsdivers/archives/2014/11/20141120-140437.html>

<http://ici.radio-canada.ca/regions/montreal/2015/04/17/005-collision-cycliste-camion-bixi.shtml>

<http://ruemasson.com/2013/05/28/cycliste-renversee-par-un-camion-coin-molsonmasson/>

<http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201503/31/01-4856930-mort-dune-pietonne-des-intersections-a-repenser.php>

<http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201503/31/01-4856930-mort-dune-pietonne-des-intersections-a-repenser.php>

http://quebec.huffingtonpost.ca/2014/05/09/cycliste-montreal-happee-camion_n_5295917.html

<http://www.lafrontiere.ca/2013/03/25/lasarreune-cycliste-meurt-ecrasee-par-un-camion>

<http://www.mcscs.jus.gov.on.ca/stellent/groups/public/@mcscs/@www/@com/documents/webasset/fc159774.pdf>

10.2 DÉROGATION MINEURE – 141, 5e AVENUE

Résolution numéro 142-06-2015

Considérant une demande de dérogation mineure par monsieur Serge Lapiere pour le 141, 5e Avenue (lot 1 956 555);

Considérant que l'objet de la dérogation est : Distance séparatrice liée à la gestion des odeurs;

Considérant que la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

Considérant que la demande de dérogation mineure ne semble pas porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, que la municipalité accorde une dérogation mineure pour rendre conforme l'agrandissement d'un bâtiment agricole dont la distance séparatrice liée à la gestion des odeurs en milieu agricole entre la maison voisine et le bâtiment est de 154 mètres inférieure de 100,6 mètres à la distance requise de 254,6 mètres exigée par le règlement de zonage sur le lot 1 956 555 du cadastre du Québec.

10.3 DÉROGATION MINEURE – 453, 3e RANG

Résolution numéro 143-06-2015

Considérant une demande de dérogation mineure par madame Janie Noël pour le 453, 3e Rang (lot 5 307 490);

Considérant que l'objet de la dérogation est : Réduire la marge de recul avant;

Considérant que la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

Considérant que la demande de dérogation mineure ne semble pas porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, que la municipalité accorde une dérogation mineure pour réduire la marge de recul avant du bâtiment accessoire de 6,61 mètres au coin sud-ouest pour la porter à 13,39 mètres et de 6,70 mètres au coin sud-est pour la porter à 13,30 mètres, inférieure à la norme de 20 mètres exigée par le règlement de zonage sur le lot 5 307 490 du cadastre du Québec.

10.4 ANNULATION DE LA RÉSOLUTION 96-04-2015 DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 AVRIL 2015

Résolution numéro 144-06-2015

Considérant la résolution 96-04-2015 :

SCÉNARIO – RELOCALISATION DES BUREAUX MUNICIPAUX AU REZ-DE-CHAUSSÉE DU 670, RUE PRINCIPALE (PRESBYTÈRE) AVEC AGRANDISSEMENT DE 1 630 PIEDS CARRÉS ET ESPACE LOCATIF À L'ÉTAGE AVEC DES TRAVAUX ESTIMÉS À PLUS OU MOINS 600 000,00\$ PAR LA FIRMED'ARCHITECTES BOULIANNE CHARPENTIER OU RELOCALISER LES BUREAUX MUNICIPAUX AU 670, RUE PRINCIPALE (PRESBYTÈRE) DANS UN ÉDIFICE NEUF CONSTRUIT SUR LE TERRAIN ADJACENT DU 670, RUE PRINCIPALE (PRESBYTÈRE) AVEC UNE GRANDEUR DE PLUS OU MOINS 3 000 PIEDS CARRÉS AVEC UNE CONSTRUCTION ESTIMÉE À PLUS OU MOINS 600 000,00\$ PAR LA FIRMED'ARCHITECTES BOULIANNE CHARPENTIER

Résolution numéro 96-04-2015

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, de relocaliser les bureaux municipaux au rez-de-chaussée du 670, rue Principale (presbytère) avec agrandissement de 1 630 pieds carrés et espace locatif à l'étage avec des travaux estimés à plus ou moins

600 000,00\$ par la firme d'architectes Boulianne Charpentier ou relocaliser les bureaux municipaux dans un édifice neuf construit sur le terrain adjacent du 670, rue Principale (presbytère) avec une grandeur de plus ou moins 3 000 pieds carrés avec une construction estimée à plus ou moins 600 000,00\$ par la firme d'architectes Boulianne Charpentier

Le vote est demandé :

Louise Forest..... contre
Stéphane Hébert pour
Réjean Rajotte pour
André Lévesque pour
Michel Brouillard pour
Hélène Dufault- contre
Sur quatre (4) pour et deux (2) contre, ce scénario est retenu.

Sur proposition de d'Hélène Dufault, appuyée par Louise Forest, il est résolu, d'annuler la résolution 96-04-2015.

Le vote est demandé :

Louise Forest..... pour
Stéphane Hébert pour
Réjean Rajotte contre
André Lévesque..... contre
Michel Brouillard contre
Hélène Dufault pour
Sur trois (3) pour et trois (3) contre, il y a égalité.

Le maire vote contre.

Donc, la résolution 96-04-2015 reste en vigueur.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 RAPPORT DES LOISIRS

Monsieur Réjean Rajotte (conseiller et président des loisirs) nous informe sur les loisirs.

11.2 FERMETURE DE LA 2E RUE – 20 JUIN 2015

Résolution numéro 145-06-2015

Considérant la Fête nationale le 20 juin 2015;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, de fermer la 2e rue entre la 4e Avenue et la 6e Avenue (en avant de l'école Plein-Soleil) et d'en aviser le service incendie de Sainte-Hélène-de-Bagot et la Sûreté du Québec.

11.3 TOILETTES INTÉRIEURES/EXTÉRIEURES - OTJ

Résolution numéro 146-06-2015

Considérant que les toilettes de l'OTJ sont désuètes et qu'on peut y avoir accès seulement par l'intérieur;

Considérant les activités organisées par les loisirs de Sainte-Hélène-de-Bagot (soccer, camp jour...);

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, d'agrandir la bâtisse de l'OTJ (côté école) afin d'y aménager 4 cabinets conformes avec accès extérieur. Cet agrandissement est de plus ou moins 15 pieds sur toute la largeur.

11.4 DEMANDE DU COMITÉ DES LOISIRS STE-HÉLÈNE – AFFICHAGE NUMÉRIQUE

Au nom du Comité des loisirs Ste-Hélène, le président des loisirs de Sainte-Hélène-de-Bagot, monsieur Réjean Rajotte, demande au conseil municipal de revoir la réglementation sur l'affichage numérique/électronique dans un éventuel tableau de la sorte pour promouvoir les activités des loisirs de Sainte-Hélène-de-Bagot.

12. SUJETS DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 147-06-2015

Sur proposition de Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de lever la séance à 22h15.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Yves Petit, maire

Véronique Piché
Directrice générale et secrétaire-trésorière

NOUVEAUTÉ ! CROISIÈRE À L'ISLE-AUX-COUDRES À BORD DU CAVALIER MAXIM

Départ de votre localité en direction de Québec. Embarquement à bord du **Cavalier Maxim**, au quai Chouinard, pour une **croisière animée** en direction de l'Isle-aux-Coudres. Tout au long du trajet, vous pourrez admirer les différents paysages de l'île d'Orléans, la chute Montmorency, la Côte-de-Beaupré, le Cap Tourmente, la Petite-Rivière-Saint-François, Le Massif, l'archipel des îles de Montmagny (au loin), Baie-Saint-Paul, Saint-Joseph et Les Éboulements. Dégustez un **savoureux dîner* servi à bord** dans la salle à manger entièrement vitrée et profitez des deux terrasses extérieures distinctes, de la piste de danse et d'une ambiance unique d'un pont à l'autre. Animation, musique, orchestre, narration et danse vous attendent pour vous faire passer un moment inoubliable. Arrivée à l'Isle-aux-Coudres. Embarquement à bord d'un autocar de luxe pour une **visite guidée de l'Isle-aux-Coudres**. Sur cette île de 30 km², vous pourrez y voir, entre autres, le parc Jacques-Cartier, la croix du Cap, l'église Saint-Louis, la chapelle Saint-Pierre, le phare et la maison croche. Retour vers votre localité. Souper libre en route.

Date du voyage :

Jeudi 20 août 2015

Prix :

169\$ (ce prix comprend toutes les taxes)

1 jour • 1 repas

Prix par personne incluant

Transport en autocar de luxe – 1 repas – Activités au programme – Service d'un guide accompagnateur

* Itinéraire inversé : Possibilité d'effectuer la visite guidée en premier et de faire la croisière de l'Isle-aux-Coudres vers Québec avec le souper à bord.

Départ:

Sainte-Hélène-de-Bagot



INFORMATION ET RÉSERVATION

Détenteur du permis du Québec

Jocelyne Jodoin 460-791-0105
Avant 2 juillet

Nos professionnels



Plomberie WC inc.
Plomberie de service et rénovations....
450-791-0252

William Charpentier
Plombier
305, Henri-Paul-Forest
Ste-Hélène de Bagot (QC) J0H 1M0
plomberiewc@hotmail.com

AFFILIÉ À :

SSQauto
Cabinet de services financiers

Marc-André Jacques
Agent en assurance de
dommages des particuliers
Téléphone : 450 355-0188
1 844 886-2726

Marc-Andre.Jacques@ssqauto.com
AssuranceMAJacques.com
190, rue Girouard
Sainte-Madeleine (Québec)
J0H 1S0



ALTO communication
Centre de formation
TELUS™

Audrey Roy
Directrice des comptes Affaires et Corporatifs
819-475-3928
aroy@altocommunication.com

Votre entreprise est **UNIQUE** :
NOS SOLUTIONS DOIVENT L'ÊTRE TOUT AUTANT

- ◆ SERVICE AUX ENTREPRISES RAPIDE
- ◆ BONS DE TRAVAIL MOBILES
- ◆ PAIEMENT MOBILE AVEC TÉLÉPHONE INTELLIGENT ET TABLETTE
- ◆ SURVEILLANCE À DISTANCE ET EN DIRECT
- ◆ REPÉRAGE DE VÉHICULES PAR GPS ET RÉPARTITION

400 Boul. St-Joseph, suite 2, Drummondville, Qc, J2C 2A8
www.altocommunication.com

Raymond Cartier
R.C. enr.
450 223.9588
raymondcartier@hotmail.com

Pour vos besoins en imprimerie et objets promotionnels,
communiquiez avec moi.



**Raymond Chabot
Grant Thornton** | L'instinct de la croissance

Patrick Marion, CPA, CA
Associé
Cell. : 819 314-1499
marion.patrick@rcgt.com

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 102
330, rue Cormier
Drummondville (Québec) J2C 8B3

Tél. : 819 477-7977
Télec. : 819 477-7799
www.rcgt.com

Membre de Grant Thornton International Ltd
Résident de Sainte-Hélène-de-Bagot

Buffet Benoit
Buffet chaud et froid pour toutes occasions
*Personnalisez votre buffet avec nos à côtés,
il nous fera plaisir de satisfaire vos papilles.*

70, route Quintal, Saint-Liboire, Qc J0H 1R0
courriel : bernardbenoit@hotmail.ca • Bernard: 450-793-2010 • Patrick : 450-230-5007





Pierre-Yves Martin ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.

770, RUE PAUL-LUSSIER,
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
J0H 1M0

TÉL : (450) 778-7271
Pagette : (450) 223-8818

SYLVESTRE & ASSOCIÉS AVOCATS S.E.N.C.

Me Maryse Dubé, avocate
1600, Girouard Ouest, bur. 236
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z8

Bureau: (450) 773-8445
Montréal: (514) 866-8445
Télécopieur: (450) 773-2112
Courriel: etude@avocatsylvestre.ca

DF COFFRAGES INC.
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE

- FONDATION DE TOUS GENRES
- DALLÉ DE PLANCHER
- SOLAGE
- MINI EXCAVATION
- GRUE 65'
- GESTION DE PROJETS

**DAVID FLUET
MARTIN FLUET
PROPRIÉTAIRES**

R.R.D. 48257-9192-04
775, rue Paul-Lussier, Local 240
Ste-Hélène (QUÉBEC) J0H 1M0
TÉL. 450.888.1313

**FERME
Le
Champ Plein
Bleuettière**

Daniel Beaucage et Carole Lanoie, propriétaires
325, 3e rang Sainte-Hélène-de-Bagot Qc J0H1M0
Tél.: 450 791-2055 (domicile) Cell.: 450 888-3143

FERME-RÉSIDENCE-COMMERCE-INDUSTRIE
TENSION PARASITE AGRICOLE

**GÉRARD DION
& FILS
INC.**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Dany Grenier
Jerry Filion
Sainte-Hélène

Cell.: (450) 223-4481
1-800-808-4481
Tél.: (450) 793-4481

Pierre et Serge Dion
Saint-Liboire

PAYSAGEMENT
Lapierre

Patrick Lapierre
Tél.: 450.791.2765
Cell.: 450.278.2765
624, 2^e rue
Ste-Hélène, Qc
J0H 1M0

- Entretien complet
- Pavé-Uni
- Conception & réalisation
- Terrassement
- Muret
- d'aménagement
- Plantation
- Déneigement paysager

Pour vendre... ou acheter!

ROYAL LEPAGE
MULTI-SERVICES ML
AGENCE IMMOBILIÈRE

100 ANS
DEPUIS 1913

*Vos complices
immobiliers!*

ISRAËL LUSSIER
COURTIER IMMOBILIER • www.israellussier.com
450 230-4688

MARTIN LUSSIER
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ • www.martinlussier.com
450 230-6667

protection ROYALE
ATTTESTATION DIAMANT



Relais Routier Petit Truck Stop
Luc Chicoine

549, 3^e rang, Ste-Hélène, Québec J0H 1M0
(Autoroute 20, sortie 152)

T.450 791-2771
F.450 791-2882

- Ouvert 24 heures sur semaine
- Restaurant • Terrasse
- SERVICE RAPIDE • Spéciaux du jour
- Salle de repos • Douche

Resto Relais Routier 152
Truck Stop
Kathou

545, 3^e rang, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0

AAQ ACCESSOIRES AUTOMOBILES DU QUÉBEC inc.

Stéphan Hébert Président
Antirouille • Pièces : carrosserie, mécanique et remorque


Vente - Pièces et Service

791, rue Pau-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0
Tél.: 450 381-1100 Fax : 450 381-1101
aaq@sogetel.net

TRANSPORT ALAIN FOREST

PIERRE • SABLE • TERRE • EXCAVATION

336, 2^e Rang, Sainte-Hélène (Québec) J0H 1M0
Tél. : (450) 791-2875 • Cell. : (450) 779-2220



MBL

Marcel Boisvert Ltée
DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
www.marcelboisvert.com

Sylvain Jolicoeur

450-791-2144

Coiffure pour Elle et Lui

Salon Francine Fluet Enr.

526, 3^e rang
Ste-Hélène de Bagot
J0H 1M0

TRANSPORT Bouché LAFLEUR inc.



274, 5^e Avenue, Ste-Hélène de Bagot, Qc J0H 1M0
Cell.:450-278-5322 • Tél. : 450-791-2128
Fax : 450-791-2702

Marcel et Paul-André Bouthette snc.
Agent Ultramar
Produits pétroliers



450-791-2462 • 450-773-2854 • 888-791-2462
277- Sième Avenue, Ste-Hélène-de-Bagot, Qc. J0H 1M0

Irrigation Marcel Girard et fils inc.
Efficacité & Expérience DEPUIS 1987



Henrico : 450.278-2435
Cell. Guy : 450.278.2432
Cell. Gilles : 450.278.2431


521, Rg Ste-Hélène
Ste-Hélène Qc J0H 1M0

Ordre des Denturologistes du Québec

Votre denturologiste
Jean-François Perreault d.d.

Confection et réparation de prothèses dentaires

Tél. : (819) 816-6778
Email : denturojperreault@gmail.com



646 rue Jacques
St-Eugène-de-Grantham (Qc)
J0C 1J0 (derrière Home Hardware)

LE RANCH DES PETITS AMIS inc.

- Équitation par le jeu
- Demi-pension
- Forfait carroussel
- Programme P'tit Trot

Sortie 152, autoroute 20
273, rue Edgar, Ste-Hélène de Bagot
J0H 1M0
(450) 791-2239
www.ranchdespetitsamis.com



Ouvert sur réservation

La Coop
Sainte-Hélène

Unimat

Matériaux de construction | Quincaillerie | Peinture | Moulées
Engrais | Semences | Herbicides | Centre de jardin

655, Principale
Ste-Hélène-de-Bagot
(Québec) J0H 1M0
Tél. : 450.791.2666
Sans frais 1.800.567.5605
Télé. : 450.791.2278
Site Web : coopste-helene.qc.ca



Les Serres St-Eugène

- Confections personnalisées d'annuelles
- Vivaces
- Arbustes

Service d'entretien et réalisation d'aménagement paysager

Robert Normand

1628, rang Brodeur, St-Eugène de Grantham (Québec) J0C 1J0
Tél. : (819) 396-2743 - Fax : (819) 396-3820 - r.normand@xplornet.ca



Vapoteur
Alternative à la cigarette
(la cigarette électronique)

Jean Duval
Lundi au Vendredi de 11h à 17h
450-513-3060

202 ch. Brouillard
Ste-Hélène-de-Bagot, Qc, J0H 1M0
jc_duval@hotmail.com



Centre de Rénovation A.L. Inc.
Vitrerie Maskoutaine
Serrurerie A.L. Inc.

2740, boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe QC
J2R 1P8

André Leroux
Président
RBQ 2310-0340-16

Tél. : 450 773-3408
Fax : 450 773-9753



D ÉCO - DESIGN

Sophie Joubert
propriétaire, décoratrice designer

Services complets de décoration
& d'aménagement intérieur

450 791-2328
sur rendez-vous



Excavation Terrassement Résidentiel

Service de mini-pelle
RBQ: 5618-5432-01

- Nivelage de terrain
- Terre de remplissage
- Terre de finition
- Gravier

Benoît Blanchard
450-778-7899



Lise Guillemette
Orthothérapeute

Tél.: 450.794.2900
491 St-François, St-Hugues, J0H 1N0

aux p'tits soins
Coopérative de solidarité

www.coopauxp'titssoins.com
450 771-0605

ainé(e)s proches-aidant(e)s être deux jeunes familles... **Nouveau**

Services d'aide à domicile
Tarifs réduits grâce au PEFSAD
(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

LAFORCE MÉCANIQUE

844, Paul-Lussier, Ste-Hélène-de-Bagot
450 381-AUTO (2886)

LE SPÉCIALISTE

EN RÉPARATION AUTOMOBILE | ATELIER DE MÉCANIQUE





Spécialités
 Projet clé en main
 Pose de portes et fenêtres
 Revêtement extérieur
 Maison Novoclimat
 Garantie Maison Neuve
 Installation de murs et de planchers préfabriqués

RBQ 8348-4337-09

865, Paul-Lussier, Ste-Hélène, Qc J0H 1M0
 Tél.: 450 791.2221 Fax: 450 480.2000

ALAIN CASAVANT
TIRAGE DE JOINTS INC
 RBQ : 5647-4810-01



RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL
 - Tirage de joints
 - Pose de gypse

1210, 11^e Rang, St-Eugène QC J0C 1J0
Tél. : 819 396-2672
Cell. : 514 208-6848



L.G. HEBERT ET FILS LTÉE (ABATTOIR)

Propriétaires
 Antonio Filice
 Mario Cote

428 rue Hébert
 STE-HÉLÈNE DE BAGOT
 Cité Johnson, Qc J0H 1M0

Tél.: (450) 791-2630
 Fax : (450) 791-2968



Famille Croteau
 Complice de votre quotidien!

Daniel Croteau
 Épicer, propriétaire

Marché Ste-Hélène
 685, rue Principale
 Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0
 Tél. : 450-791-2412 Téléc. : 450-791-2823




DEGRANDPRÉ
 Puits artésiens
 Puits ▽ Pompes ▽ Traitement d'eau



Drummondville : 819 472-3286
 Victoriaville : 819 740-9110
 Fax : 819 472-7402

info@degrandprepuits.com RBQ : 8335-7996-13
 5224, boul. St-Joseph, Drummondville (QC) J2A 3V9




Bureau de circonscription
 1072, rue Dubois, Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Téléphone : 450 546-3251
 Télécopieur : 450 546-5794
 Sans frais : 1 800 969-3793

Andre.Lamontagne.John@assnat.qc.ca

André Lamontagne
 Député de Johnson



Luc Déry
 terrassement excavation inc.

- ▀ Pelle
- ▀ Bouteur (Bulldozer)
- ▀ Rouleau compacteur
- ▀ Contrôle laser

780, rue Principale, Ste -Hélène
 Tél.: (450) 791-2154

ÉBÉNISTERIE
Sainte-Hélène

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

- Armoires de cuisine, salle de bain et meubles
- Fabrication sur mesure
- Réparation, décapage et finition

Clément Lapierre
 PROPRIÉTAIRE

450.791.2633
 432, 2^e rue Ste-Hélène (Qc) J0H 1M0

Depuis plus de 25 ans!



Étude notariale
Isabelle Chabot inc.

Notaire & Conseillère juridique



785, rue Principale
 Ste-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0
 Tél.: (450) 791-2785 / Télécopieur: (450) 791-2788

courriel: ichabot@notarius.net www.isabellechabot.com



Débosselage Peinture
 ▸ Anti-rouille ▸ Redressement de châssis
 ▸ Pose de pare-brise ▸ Estimation d'assurance

450.791.2217 FAX: 450.791.2219

337, 3^e rang
 Sainte-Hélène
 QC J0H 1M0



Moi, **mes projets** et ma caisse

Concrétiser ses projets de rénovation

Présente durant les grands moments de la vie, la Caisse vous appuie et vous accompagne dans la concrétisation de chacun de vos projets, de chacune de vos idées. Des solutions flexibles et adaptées à vos ambitions.

Planifiez une rencontre avec l'une de nos conseillères dès maintenant. Elle saura vous accompagner dans cette démarche.

Téléphone : 450 791-2476



Desjardins
Caisse de la Seigneurie
de Ramezay